

CALENDRIER 2026

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

LE MOULE

JUILLET

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AOÛT

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

OCTOBRE

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

NOVEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
					31	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Nouvelle déchèterie à Port-Louis : bientôt ouverte pour faciliter votre tri. Restez connectés !

LE MOULE

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

LUNDI	BONAN, LEVASSEUR, SERGENT, CHAMP-GRILLÉ 1,2 ET 3, MORNE CLARISSE, ROCADE SERGENT, LAURÉAL, LAURÉAL AGRICOLE, CORNEILLE
MARDI	L'AUTRE-BORD, GUENETTE 1 ET 2, LES ALIZÉS, MOREL 1 ET 2, MORELIÈRE, LES BARBADINES, LES DAUPHINS, LES HAUTS DE PORTLAND.
MERCREDI	CENTRE-VILLE, CADENET, PETITE-GUINÉE, LEMERCIER, DUTEAU, DAMENCOURT, GISSAC, CALEBASSIER, L'ÉCLUSE, DUCHASSAING PROLONGÉE, ROUTE CAILLEBOT, LA BAIE, LA HOUSSAIE
JEUDI	BELLEVUE, MAHAUDIÈRE, PAVÉE, CHÂTEAU-GAILLARD, SAINT-GUILLAUME, DUBEC, PORT-BLANC, MALESCOT, CARRÈRE, GRANDE CASE, FRÉCHOU, GRANDS-FONDS, LA MINEURE, GASCON, BARTHEL, MATIGNON, KERLOURI, LACROIX, NÉRON, SAINTE-MARGUERITE, LA ROSETTE, LA FONTAINE, DURIVAL, SOMMABERT, LA PLANTE, MÉTHIVIER
VENDREDI	PORTLAND, PORTE D'ENFER, ZÉVALLOS, GARDEL, LÉTAYE, BOISVIN, BELLEMARE, BOIS-DAVID, EAU BLANCHE, BAMBOCHE, COCOYER.

ACCEPTÉS

Ferraille
Déchets verts

(petite quantité soit 1m3 par foyer)

Mobilier domestique

Déchets d'Équipements

Électriques et Électroniques :

réfrigérateurs, congélateurs, micro-ondes...

NON ACCEPTÉS

Déchets automobiles : pneus, batteries, pare-chocs...

Déchets du BTP : gravats, carrelage, sanitaires...

Déchets médicaux : médicaments, objets piquants, coupants et tranchants.

Attention :

Les quantités déposées doivent respecter le volume autorisé par foyer. Si vous souhaitez bénéficier du service, il faudra présenter vos encombrants triés et bien agencés devant votre domicile la veille au soir de la semaine correspondante. En dehors des jours de collecte, il est strictement interdit de présenter les encombrants devant votre foyer. **Des contrôles seront effectués et les contrevenants pourront être verbalisés en cas de non respect de cette règle.** Les usagers sont encouragés à se rendre en déchèterie pour évacuer leurs encombrants ou encore à attendre le prochain passage.